

2026



# CATALOGUE DE FORMATIONS



## SOMMAIRE

1. Présentation de l'organisme	Page 3
2. Informations administratives	Page 3
3. Notre offre de formation	Page 3
4. Formations sur mesure	Page 4
5. Modalités pédagogiques et organisation	Page 4
6. Équipe pédagogique	Page 4
7. Moyens pédagogiques et techniques	Page 5
8. Évaluation et validation	Page 5
9. Modalités d'accès	Page 5
10. Accessibilité aux personnes en situation de handicap	Page 5
11. Réclamations	Page 5
12. Engagements qualité	Page 6
13. Indicateurs qualité – Année 2025	Page 6
14. Fiches formation détaillées	Page 7 à 14
15. Annexe : Plan d'accès	Page 15

### LES 5 ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DES FORMATIONS



#### CONTACTEZ-NOUS :



✉ [contact@handitoit.fr](mailto:contact@handitoit.fr) | ☎ 04 13 94 00 90

📄 Téléchargez la fiche d'inscription sur :  
[www.handitoit.org](http://www.handitoit.org)

MO-12\_P1\_V2\_2026

Catalogue des formations 2026

HANDITOIT PROVENCE – Formations

Accessibilité – Adaptation du logement – Handicap moteur

Version 2 – Mise à jour : Mars 2026

## 1. Présentation de l'organisme

HANDITOIT PROVENCE est un organisme de formation spécialisé dans l'accessibilité du logement, l'adaptation à la perte d'autonomie et l'accompagnement professionnel des personnes en situation de handicap.

Notre approche repose sur une expertise croisée :

- Technique et réglementaire : accessibilité, sécurité, conformité des logements existants
- Fonctionnelle : qualité d'usage et adaptation aux besoins réels des occupants
- Relationnelle : posture professionnelle, communication constructive et gestion des situations complexes

**Nous accompagnons les professionnels afin de leur permettre d'intégrer concrètement les enjeux d'accessibilité et de handicap dans leurs pratiques quotidiennes.**

## 2. Informations administratives

Association HANDITOIT PROVENCE

La Palmeraie du Canet – Bât B – Mahé – 22 Boulevard Charles Moretti – 13014 Marseille

SIRET : 45007452100060

Déclaration d'activité : 93131702813 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Contact : [contact@handitoit.fr](mailto:contact@handitoit.fr)

Site internet : [www.handitoit.org](http://www.handitoit.org)

## 3. Notre offre de formation

Notre organisme propose une offre de formation dédiée aux professionnels intervenant dans les domaines du handicap, du vieillissement, de l'accompagnement social et de l'adaptation du cadre de vie.

Ces formations visent à développer les compétences nécessaires pour comprendre les situations de fragilité, analyser les besoins d'adaptation du logement et favoriser le maintien à domicile des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

Elles intègrent également une approche technique du logement, incluant les enjeux de **sécurité des installations, notamment électriques**, et d'adaptation aux usages des personnes à mobilité réduite.

L'offre de formation s'adresse à un large public de professionnels :

- Travailleurs sociaux et intervenants du secteur médico-social
- Conseillers en économie sociale et familiale
- Professionnels de l'habitat et de l'aménagement
- Collectivités territoriales
- Acteurs du logement et de l'accompagnement à domicile

Les formations proposées permettent notamment de :

- Comprendre les enjeux du handicap et du vieillissement dans le cadre de vie
- Analyser les situations de perte d'autonomie dans le logement
- Identifier les obstacles dans l'environnement de vie
- Concevoir des solutions d'adaptation favorisant l'autonomie
- Intégrer les exigences de **sécurité des logements, notamment électriques**, dans les projets d'adaptation

L'offre est structurée en **blocs de compétences et modules complémentaires**, permettant de construire des **parcours de formation progressifs et personnalisés**, allant des fondamentaux aux expertises techniques, notamment dans le domaine des installations électriques adaptées au logement.

#### 4. Formations sur mesure

En complément des formations proposées dans le présent catalogue, HANDITOIT PROVENCE conçoit et anime des **formations sur mesure** adaptées aux besoins spécifiques des structures.

Ces formations sont élaborées à partir :

- D'une analyse préalable des besoins
- D'échanges avec le commanditaire
- D'une identification des compétences à développer
- D'une prise en compte du contexte professionnel des participants

Les contenus, la durée, les modalités pédagogiques et les modalités d'évaluation sont ajustés en fonction des objectifs définis conjointement.

Un programme détaillé est formalisé avant le démarrage de l'action, conformément aux exigences réglementaires.

Pour toute demande spécifique : [pc-dev@handitoit.fr](mailto:pc-dev@handitoit.fr) ou [contact@handitoit.fr](mailto:contact@handitoit.fr)

#### 5. Modalités pédagogiques et organisation

Les formations sont organisées :

- En présentiel (à Marseille ou en intra-entreprise)
- En classe virtuelle selon les modules
- En inter ou intra-entreprises

##### Méthodes pédagogiques

- Apports réglementaires et techniques structurés
- Études de cas concrets
- Analyses de situations professionnelles
- Travaux en sous-groupes
- Mises en situation
- Exercices expérientiels
- Échanges interactifs

**Les modalités spécifiques sont détaillées dans chaque fiche formation.**

#### 6. Équipe pédagogique

Les formations sont animées par des formateurs experts HANDITOIT PROVENCE disposant :

- D'une expérience professionnelle en lien avec l'accessibilité, l'adaptation du logement ou l'accompagnement du handicap
- De compétences techniques et relationnelles actualisées
- D'une connaissance des obligations réglementaires en vigueur
- D'une pratique terrain permettant d'illustrer les apports théoriques par des situations concrètes

**Les compétences des intervenants sont maintenues par une veille professionnelle et pédagogique continue.**

## 7. Moyens pédagogiques et techniques

### En présentiel :

- Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap
- Salle équipée (vidéoprojection, supports numériques, documentation technique)
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires via intranet Digiforma

### En distanciel :

- Outils de visioconférence sécurisés
- Transmission des supports pédagogiques
- Assistance technique si nécessaire

## 8. Évaluation et validation

Les acquis sont évalués selon les modalités précisées dans chaque fiche formation :

- QCM (avec seuil de réussite lorsque applicable)
- Études de cas
- Mises en situation
- Auto-évaluation

**À l'issue de la formation, un document unique tenant lieu d'attestation de fin de formation et de certificat de réalisation conforme aux exigences réglementaires est remis au participant.**

## 9. Modalités d'accès

Les inscriptions s'effectuent via :

- Le site internet
- Un bulletin d'inscription
- La signature d'une convention ou d'un contrat de formation

Le délai d'accès est généralement de 30 jours maximum après validation administrative.

Une convocation précisant les modalités pratiques est adressée avant la session.

Le règlement intérieur applicable aux formations présentielles et distancielles est transmis en amont.

## 10. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'adaptations spécifiques des modalités pédagogiques, organisationnelles ou techniques de la formation.

Toute demande d'adaptation peut être formulée lors de l'inscription ou en amont de la formation afin d'étudier les solutions les plus adaptées.

### Référent handicap :

Patrice BUSSEUIL : pb.president@handitoit.fr

## 11. Réclamations

Dans le cadre de notre démarche qualité, toute réclamation peut être formulée :

- Via le formulaire dédié disponible sur notre site internet et sur les supports d'évaluations.
- Par email à : pc-dev@handitoit.fr

**Un accusé de réception est transmis sous 48 heures.**

## 12. Engagement qualité

HANDITOIT PROVENCE est engagé dans une démarche d'amélioration continue de ses prestations de formation. L'organisme est certifié au titre du Référentiel National Qualité Qualiopi pour ses actions de formation.

Cette certification atteste :

- De la qualité des processus mis en œuvre
- De l'adaptation des prestations aux publics bénéficiaires
- De la compétence des intervenants
- Du suivi et de l'évaluation des actions
- De la prise en compte des retours et réclamations

**Qualiopi**  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTION DE FORMATION**

Les indicateurs présentés dans ce catalogue s'inscrivent dans cette démarche de transparence et d'amélioration continue.

## 13. Indicateurs qualité – Année 2025

Dans une logique de transparence et d'amélioration continue, nous publions nos principaux indicateurs :

- 13 sessions réalisées
- 148 stagiaires formés
- Satisfaction moyenne : 9,5 / 10
- Taux de recommandation : 98 %
- Aucune réclamation formelle enregistrée

### BAROMÈTRE ANNUEL FORMATION 2025

13 sessions • 115 stagiaires répondants • 805 heures stagiaires réalisées

**9.53/10**

Satisfaction moyenne

**98.46%**

Taux de recommandation

**+2.99 points**

Progression moyenne des compétences

#### Ils témoignent

- « Formation dynamique et immédiatement applicable sur le terrain. »
- « Rappel réglementaire clair et structurant pour nos pratiques. »
- « Cas pratiques pertinents et formatrice très pédagogique. »
- « Une vraie montée en compétence sur l'adaptabilité des logements. »

Données consolidées issues des questionnaires d'évaluation à chaud - 2025

Données issues des questionnaires d'évaluation complétés en fin de formation.

## 14. Fiches formation détaillées

Les pages suivantes présentent, pour chaque formation :

- Les objectifs opérationnels
- Les compétences visées
- Le programme détaillé
- Le public concerné
- Les prérequis
- La durée
- Les modalités pédagogiques
- Les modalités d'évaluation
- Les moyens pédagogiques
- Les tarifs

## COMPRENDRE LA PERTE D'AUTONOMIE : VIEILLISSEMENT ET HANDICAP

| 7 h – 1 jour | Présentiel | Inter | Marseille | 260 € TTC\* | Accès sous 30 jours

TVA non applicable, art. 293 B du code général des impôts - Tarifs intra : **Sur devis**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

À l'issue du module, le participant sera capable de :

- Comprendre les mécanismes de la perte d'autonomie liés au vieillissement et au handicap.
- Identifier les principales limitations fonctionnelles rencontrées dans la vie quotidienne.
- Repérer les besoins des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie dans leur environnement de vie.
- Identifier les enjeux d'autonomie et de sécurité dans le logement.

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPÉES

Permettre aux participants de comprendre les situations de perte d'autonomie liées au vieillissement ou au handicap afin d'identifier les besoins des personnes concernées et d'intégrer ces enjeux dans l'analyse de leur environnement de vie.

### PROGRAMME

- Les mécanismes de la perte d'autonomie : vieillissement, évolution des capacités physiques, sensorielles et cognitives.
- Les différentes formes de handicap et leurs impacts sur l'autonomie dans la vie quotidienne
- Les limitations fonctionnelles liées au handicap moteur, avec un focus sur les utilisateurs de fauteuil roulant.
- Les difficultés rencontrées dans les activités quotidiennes et dans l'usage du logement.
- Les besoins des personnes en situation de handicap : mobilité, accès aux équipements, sécurité et qualité d'usage.
- Les enjeux du maintien à domicile et de la prévention des risques domestiques.
- Les principes d'adaptation de l'environnement de vie et les solutions favorisant l'autonomie dans le logement.

### MODALITÉS

■ **Public** : Professionnels en contact avec des personnes en situation de handicap ■ **Prérequis** : Aucun prérequis spécifique. ■ **Modalités pédagogiques** : Apports théoriques, mises en situation, jeux de rôle ■ **Moyens pédagogiques** : Salle de formation équipée et accessible, supports pédagogiques remis aux stagiaires, plateforme de ressources documentaires ■ **Intervenant(s)** : Formateur expert Handitoit Provence disposant d'une expérience professionnelle et de compétences techniques en lien avec la thématique de la formation. Les compétences des intervenants sont régulièrement actualisées dans le cadre de la veille professionnelle et pédagogique de l'organisme. ■ **Évaluation** : QCM + questionnaires de satisfaction ■ **Suivi** : Feuilles d'émargement – Certificat de réalisation ■ **Délai d'accès** : Le délai d'accès est généralement de 30 jours après validation administrative. ■ **Effectif minimum** : 6 participants



**Accessibilité** : Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'adaptations pédagogiques ou organisationnelles. Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap : Patrice BUSSEUIL ([pb\\_president@handitoit.fr](mailto:pb_president@handitoit.fr))

#### CONTACT

 [contact@handitoit.fr](mailto:contact@handitoit.fr) |  04 13 94 00 90

 [www.handitoit.org](http://www.handitoit.org)

## RÉGLEMENTATION ACCESSIBILITÉ DANS LES LOCAUX D'HABITATION : PRINCIPES, LOGEMENT ÉVOLUTIF ET APPLICATION TECHNIQUE

| 7 h - 1 jour | Présentiel | Inter | Marseille | 260 € TTC\* | Accès sous 30 jours

TVA non applicable, art. 293 B du code général des impôts - Tarifs intra : **Sur devis**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Situer les principaux textes législatifs et réglementaires applicables à l'accessibilité du logement ;
- Distinguer les exigences du logement neuf, du logement évolutif et de l'habitat existant ;
- Analyser un logement au regard des obligations réglementaires et des principes d'usage ;
- Identifier les incidences concrètes des textes sur les accès, circulations, sanitaires et équipements ;
- Mobiliser le cadre réglementaire pour orienter des choix techniques adaptés.

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPÉES

Mobiliser les principaux textes législatifs et réglementaires de l'accessibilité du logement pour analyser un projet, repérer les écarts et orienter des solutions techniquement et réglementairement cohérentes.

### PROGRAMME

- Cadre législatif et réglementaire de l'accessibilité du logement
- Les textes de référence applicables au logement neuf.
- Loi ELAN et logement évolutif
- Focus sur la salle d'eau et les sanitaires
- Lecture réglementaire appliquée aux différentes composantes du logement
- Logement existant : règles, limites et adaptations
- Analyse de conformité et lecture de plans
- Contrôle, attestation et responsabilités

### MODALITÉS

■ **Public** : Professionnels techniques de l'habitat ■ **Prérequis** : Exercer une fonction professionnelle en lien avec le logement, le bâtiment ou l'adaptation de l'habitat. ■ **Modalités pédagogiques** : Apports théoriques illustrés, analyse de situations concrètes, études de cas, mises en situation et échanges d'expériences. ■ **Moyens pédagogiques** : Salle de formation équipée et accessible, supports pédagogiques remis aux stagiaires, plateforme de ressources documentaires ■ **Intervenant(s)** : Formateur expert Handitoit Provence disposant d'une expérience professionnelle et de compétences techniques en lien avec la thématique de la formation. Les compétences des intervenants sont régulièrement actualisées dans le cadre de la veille professionnelle et pédagogique de l'organisme. ■ **Évaluation** : QCM + questionnaires de satisfaction ■ **Suivi** : Feuilles d'émargement – Certificat de réalisation ■ **Délai d'accès** : Le délai d'accès est généralement de 30 jours après validation administrative. ■ **Effectif minimum** : 6 participants



**Accessibilité** : Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'adaptations pédagogiques ou organisationnelles. Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap : Patrice BUSSEUIL ([pb\\_president@handitoit.fr](mailto:pb_president@handitoit.fr))

#### CONTACT

[contact@handitoit.fr](mailto:contact@handitoit.fr) | 04 13 94 00 90  
[www.handitoit.org](http://www.handitoit.org)

## ADAPTER UN LOGEMENT DANS LE PARC EXISTANT : PRINCIPES D'ACCESSIBILITÉ ET DE CONFORT D'USAGE

| 7 h - 1 jour | Présentiel | Inter | Marseille | 260 € TTC\* | Accès sous 30 jours

TVA non applicable, art. 293 B du code général des impôts - Tarifs intra : **Sur devis**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Analyser un logement existant en tenant compte des contraintes du bâti
- Mobiliser les principes d'accessibilité pour identifier des solutions d'adaptation
- Intégrer les équipements sanitaires et aides techniques dans une logique d'usage

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPÉES

Analyser un logement existant en tenant compte des contraintes du bâti et mobiliser les principes d'accessibilité pour proposer des solutions d'adaptation techniquement et fonctionnellement adaptées.

### PROGRAMME

- Cadre réglementaire et principes d'accessibilité
- Faire le lien entre logement neuf et existant.
- Comprendre les contraintes du bâti existant
- Analyse du logement sous l'angle de l'usage
- Adapter les espaces clés
- Équipements sanitaires et aides techniques
- Arbitrer entre accessibilité, contraintes et budget
- Points de vigilance

### MODALITÉS

■ **Public** : Professionnels techniques de l'habitat ■ **Prérequis** : Exercer une fonction professionnelle en lien avec le logement, le bâtiment ou l'adaptation de l'habitat.. ■ **Modalités pédagogiques** : Apports théoriques illustrés, analyse de situations concrètes, études de cas, mises en situation et échanges d'expériences. ■ **Moyens pédagogiques** : Salle de formation équipée et accessible, supports pédagogiques remis aux stagiaires, plateforme de ressources documentaires ■ **Intervenant(s)** : Formateur expert Handitoit Provence disposant d'une expérience professionnelle et de compétences techniques en lien avec la thématique de la formation. Les compétences des intervenants sont régulièrement actualisées dans le cadre de la veille professionnelle et pédagogique de l'organisme.. ■ **Évaluation** : QCM + questionnaires de satisfaction ■ **Suivi** : Feuilles d'émargement – Certificat de réalisation ■ **Délai d'accès** : Le délai d'accès est généralement de 30 jours après validation administrative. ■ **Effectif minimum** : 6 participants



**Accessibilité** : Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'adaptations pédagogiques ou organisationnelles. Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap : Patrice BUSSEUIL ([pb.president@handitoit.fr](mailto:pb.president@handitoit.fr))

#### CONTACT

 [contact@handitoit.fr](mailto:contact@handitoit.fr)  04 13 94 00 90

 [www.handitoit.org](http://www.handitoit.org)

## LA DÉMARCHE HANDITOIT : APPLIQUER LES PRÉCONISATIONS TECHNIQUES POUR LES UTILISATEURS DE FAUTEUILS ROULANTS

| 7 h - 1 jour | Présentiel | Inter | Marseille | 260 € TTC\* | Accès sous 30 jours

TVA non applicable, art. 293 B du code général des impôts - Tarifs intra : **Sur devis**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Mobiliser les préconisations Handitoit en complément de la réglementation accessibilité
- Concevoir un logement adapté répondant aux besoins des utilisateurs de fauteuils roulants
- Intégrer la démarche Handitoit dans un projet, de la conception à la livraison

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPÉES

Concevoir et évaluer un logement adapté en intégrant les exigences de qualité d'usage pour les utilisateurs de fauteuils roulants, au-delà des obligations réglementaires..

### PROGRAMME

- Positionnement de la démarche Handitoit
- Rappels réglementaires et limites
- Les fondamentaux Handitoit pour les UFR
- Approche technique globale du logement adapté
- Focus équipements sanitaires et aides techniques
- Autres espaces du logement
- La démarche Handitoit en pratique (process qualité)
- Contrôle et validation du logement adapté

### MODALITÉS

■ **Public** : Professionnels techniques de l'habitat ■ **Prérequis** : Exercer une fonction professionnelle en lien avec le logement, l'accessibilité ou l'adaptation de l'habitat.. ■ **Modalités pédagogiques** : Apports théoriques illustrés, analyse de situations concrètes, études de cas, mises en situation et échanges d'expériences. ■ **Moyens pédagogiques** : Salle de formation équipée et accessible, supports pédagogiques remis aux stagiaires, plateforme de ressources documentaires ■ **Intervenant(s)** : Formateur expert Handitoit Provence disposant d'une expérience professionnelle et de compétences techniques en lien avec la thématique de la formation. Les compétences des intervenants sont régulièrement actualisées dans le cadre de la veille professionnelle et pédagogique de l'organisme.. ■ **Évaluation** : QCM + questionnaires de satisfaction ■ **Suivi** : Feuilles d'émargement – Certificat de réalisation ■ **Délai d'accès** : Le délai d'accès est généralement de 30 jours après validation administrative. ■ **Effectif minimum** : 6 participants



**Accessibilité** : Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'adaptations pédagogiques ou organisationnelles. Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap : Patrice BUSSEUIL ([pb.president@handitoit.fr](mailto:pb.president@handitoit.fr))

#### CONTACT

 [contact@handitoit.fr](mailto:contact@handitoit.fr) |  04 13 94 00 90

 [www.handitoit.org](http://www.handitoit.org)

## FONDAMENTAUX DE L'ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉS AU LOGEMENT

| 7h – 0,5 jour | Présentiel | Inter | Marseille | 130 € TTC\* | Accès sous 30 jours

TVA non applicable, art. 293 B du code général des impôts - Tarifs intra : **Sur devis**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

**A l'issue du module le participant sera capable :**

- Comprendre les principes de base de l'électricité appliqués aux installations domestiques.
- Identifier les principaux dangers liés à l'électricité dans un logement
- Repérer les éléments constitutifs d'une installation électrique domestique.
- Identifier les situations pouvant présenter un risque pour les occupants.

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPÉES

Permettre aux participants d'identifier les principaux risques électriques dans un logement, de repérer les situations pouvant présenter un danger pour les occupants et de comprendre les principes de fonctionnement d'une installation électrique domestique.

### PROGRAMME

- Les dangers de l'électricité
- Les effets du courant électrique
- Les unités de mesure en électricité
- Les principes d'une installation électrique domestique
- Les matériels électriques : conducteurs, isolants et composants

### MODALITÉS

■ **Public** : Professionnels intervenant dans le logement, la gestion immobilière, le secteur technique ou l'accompagnement social. ■ **Prérequis** : Aucun prérequis spécifique. ■ **Modalités pédagogiques** : Apports théoriques, mises en situation, jeux de rôle ■ **Moyens pédagogiques** : Salle de formation équipée et accessible, supports pédagogiques remis aux stagiaires, plateforme de ressources documentaires ■ **Intervenant(s)** : Formateur expert Handitoit Provence disposant d'une expérience professionnelle et de compétences techniques en lien avec la thématique de la formation. Les compétences des intervenants sont régulièrement actualisées dans le cadre de la veille professionnelle et pédagogique de l'organisme. ■ **Évaluation** : QCM + questionnaires de satisfaction ■ **Suivi** : Feuilles d'émargement – Certificat de réalisation ■ **Délai d'accès** : Le délai d'accès est généralement de 30 jours après validation administrative. ■ **Effectif minimum** : 5 participants



**Accessibilité** : Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'adaptations pédagogiques ou organisationnelles. Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap : Patrice BUSSEUIL ([pb.president@handitoit.fr](mailto:pb.president@handitoit.fr))

#### CONTACT

 [contact@handitoit.fr](mailto:contact@handitoit.fr) |  04 13 94 00 90

 [www.handitoit.org](http://www.handitoit.org)

## SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE DES LOGEMENTS EXISTANTS : PRESCRIPTIONS MINIMALES ET OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

| 7h - 1 jour | Présentiel | Inter | Marseille | 260 € TTC\* | Accès sous 30 jours

TVA non applicable, art. 293 B du code général des impôts - Tarifs intra - **Sur devis**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

À l'issue du module, le participant sera capable de :

- Comprendre les prescriptions réglementaires relatives à la sécurité des installations électriques dans les logements.
- Identifier les dispositifs essentiels de sécurité d'une installation électrique domestique.
- Repérer les manquements aux prescriptions minimales de sécurité dans un logement.
- Identifier les situations présentant un risque pour la sécurité des occupants.

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPÉES

Permettre aux participants d'analyser la sécurité d'une installation électrique dans un logement existant, d'identifier les manquements aux prescriptions minimales de sécurité et d'évaluer les risques pouvant compromettre la sécurité des occupants au regard des obligations réglementaires applicables.

### PROGRAMME

- Contexte législatif et réglementaire
- Appareil général de coupure
- Prise de terre, dispositifs différentiels
- Locaux contenant une baignoire ou une douche
- Tableaux de répartition, dispositifs de protection des circuits
- Matériels proscrits et dangereux
- Protection contre les contacts directs

### MODALITÉS

■ **Public** : Professionnels intervenant dans le logement, la gestion immobilière, le secteur technique ou l'accompagnement social. ■ **Prérequis** : Avoir suivi le module Notions d'électricité ou disposer d'une expérience professionnelle dans le domaine du logement ou de son environnement technique.. ■ **Modalités pédagogiques** : Apports théoriques, mises en situation, jeux de rôle ■ **Moyens pédagogiques** : Salle de formation équipée et accessible, supports pédagogiques remis aux stagiaires, plateforme de ressources documentaires ■ **Intervenant(s)** : Formateur expert Handitoit Provence disposant d'une expérience professionnelle et de compétences techniques en lien avec la thématique de la formation. Les compétences des intervenants sont régulièrement actualisées dans le cadre de la veille professionnelle et pédagogique de l'organisme. ■ **Évaluation** : QCM + questionnaires de satisfaction ■ **Suivi** : Feuilles d'émargement – Certificat de réalisation ■ **Délai d'accès** : Le délai d'accès est généralement de 30 jours après validation administrative **Effectif minimum** : 5 participants



**Accessibilité** : Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'adaptations pédagogiques ou organisationnelles. Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap : Patrice BUSSEUIL ([pb\\_president@handitoit.fr](mailto:pb_president@handitoit.fr))

#### CONTACT

 [contact@handitoit.fr](mailto:contact@handitoit.fr) |  04 13 94 00 90

 [www.handitoit.org](http://www.handitoit.org)

## ADAPTER LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

| 7h – 1 jour | Présentiel | Inter | Marseille | 260 € TTC\* | Accès sous 30 jours

TVA non applicable, art. 293 B du code général des impôts - Tarifs intra : **Sur devis**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

À l'issue du module, le participant sera capable de :

- Comprendre les enjeux d'accessibilité et de qualité d'usage des équipements électriques dans le logement.
- Identifier les dispositifs permettant d'améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Repérer les solutions techniques favorisant l'autonomie et la sécurité des occupants.
- Identifier les équipements contribuant à la prévention des risques dans le logement.

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPÉES

Permettre aux participants d'analyser la qualité d'usage des équipements électriques dans un logement, d'identifier les adaptations favorisant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et de repérer les solutions techniques permettant d'améliorer l'autonomie et la sécurité des occupants.

### PROGRAMME

- Accessibilité et qualité d'usage des équipements électriques pour les PMR** : Principes d'accessibilité des équipements électriques dans le logement, ergonomie et implantation des dispositifs de commande (interrupteurs, prises), identification des difficultés d'usage et solutions d'adaptation pour améliorer l'autonomie des occupants.
- Domotique et automatisation du logement** : Principes et apports des équipements domotiques permettant de faciliter l'usage des installations électriques et d'améliorer l'autonomie, le confort et la sécurité des personnes à mobilité réduite.
- Sécurité des occupants – Détecteurs de fumée (DAAF)** : Cadre réglementaire, fonctionnement, conditions d'installation et d'entretien des détecteurs de fumée, enjeux de sécurité pour les occupants, notamment les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

### MODALITÉS

■ **Public** : Professionnels intervenant dans le logement, la gestion immobilière, le secteur technique ou l'accompagnement social. ■ **Prérequis** : Avoir suivi les modules « **Notions d'électricité** » et « **Sécurité électrique des logements** », ou exercer une fonction technique dans le domaine du logement, de l'accessibilité ou de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. ■ **Modalités pédagogiques** : Apports théoriques, mises en situation, jeux de rôle ■ **Moyens pédagogiques** : Salle de formation équipée et accessible, supports pédagogiques remis aux stagiaires, plateforme de ressources documentaires ■ **Intervenant(s)** : Formateur expert Handitoit Provence disposant d'une expérience professionnelle et de compétences techniques en lien avec la thématique de la formation. Les compétences des intervenants sont régulièrement actualisées dans le cadre de la veille professionnelle et pédagogique de l'organisme. ■ **Évaluation** : QCM + questionnaires de satisfaction ■ **Suivi** : Feuilles d'émargement – Certificat de réalisation ■ **Délai d'accès** : Le délai d'accès est généralement de 30 jours après validation administrative. ■ **Effectif minimum** : 5 participants



**Accessibilité** : Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'adaptations pédagogiques ou organisationnelles. Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap : Patrice BUSSEUIL ([pb.president@handitoit.fr](mailto:pb.president@handitoit.fr))

#### CONTACT

 [contact@handitoit.fr](mailto:contact@handitoit.fr) |  04 13 94 00 90

 [www.handitoit.org](http://www.handitoit.org)

## INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES : SÉCURITÉ, RÉGLEMENTATION ET ADAPTATION

### Parcours complet

| 14 h – 2 jours | Présentiel | Inter | Marseille 520 € TTC\* | Accès sous 30 jours

TVA non applicable, art. 293 B du code général des impôts - Tarifs intra : **Sur devis**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS

À l'issue du parcours, les participants seront capables de :

- Comprendre les principes de base d'une installation électrique domestique et les risques associés.
- Identifier les dispositifs essentiels de sécurité d'une installation électrique dans un logement.
- Repérer les situations ou équipements pouvant présenter un danger pour les occupants.
- Analyser la qualité d'usage des équipements électriques et identifier les adaptations favorisant la sécurité et l'accessibilité du logement.

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPÉES

Permettre aux participants d'identifier les risques électriques dans un logement, d'analyser la sécurité d'une installation électrique existante, de repérer les non-conformités pouvant présenter un danger pour les occupants, d'évaluer les dispositifs de protection d'une installation domestique et d'apprécier la qualité d'usage des équipements électriques, notamment au regard des besoins des personnes à mobilité réduite, afin d'identifier les solutions techniques permettant d'améliorer la sécurité et l'accessibilité des installations électriques.

### PROGRAMME

- Module 1 – Fondamentaux de l'électricité**  
Principes de base de l'électricité appliqués au logement : dangers de l'électricité, effets du courant, unités de mesure et éléments constitutifs d'une installation électrique domestique.
- Module 2 – Sécurité électrique des logements existants**  
Prescriptions réglementaires et dispositifs de sécurité des installations électriques : coupure générale, prise de terre, protections des circuits, sécurité dans les locaux humides et identification des situations dangereuses.
- Module 3 – Adapter les installations électriques aux PMR**  
Analyse de l'accessibilité et de la qualité d'usage des équipements électriques : dispositifs de commande et prises, solutions domotiques favorisant l'autonomie et dispositifs de sécurité tels que les détecteurs de fumée.

### MODALITÉS

■ **Public** : Professionnels intervenant dans le logement, la gestion immobilière, le secteur technique ou l'accompagnement social. ■ **Prérequis** : Pas de prérequis.. ■ **Modalités pédagogiques** : Apports théoriques, mises en situation, jeux de rôle ■ **Moyens pédagogiques** : Salle de formation équipée et accessible, supports pédagogiques remis aux stagiaires, plateforme de ressources documentaires ■ **Intervenant(s)** : Formateur expert Handitoit Provence disposant d'une expérience professionnelle et de compétences techniques en lien avec la thématique de la formation. Les compétences des intervenants sont régulièrement actualisées dans le cadre de la veille professionnelle et pédagogique de l'organisme. ■ **Évaluation** : QCM de fin de parcours + questionnaires de satisfaction ■ **Suivi** : Feuilles d'émargement – Certificat de réalisation ■ **Délai d'accès** : Le délai d'accès est généralement de 30 jours après validation administrative. ■ **Effectif minimum** : 5 participants



**Accessibilité** : Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'adaptations pédagogiques ou organisationnelles. Pour toute demande d'aménagement, merci de contacter notre référent handicap : Patrice BUSSEUIL ([pb.president@handitoit.fr](mailto:pb.president@handitoit.fr))

#### CONTACT

 [contact@handitoit.fr](mailto:contact@handitoit.fr)  04 13 94 00 90

 [www.handitoit.org](http://www.handitoit.org)

## Annexe – Plan d'accès

### MÉTRO ET BUS

- Ligne M2 : arrêt Bougainville
- Ligne Bus 28 direction les Aygaldes – Arrêt Place des états Unis (100m de la Palmeraie)
- Ligne M1 : arrêt Malpasse
- Ligne Bus 38 direction Bougainville – Arrêt Place des états Unis (100m de la Palmeraie)

### PARKING

Un parking gratuit de 50 places est disponible dans la Palmeraie du Canet, ainsi qu'un parking public en face du campus.

### ACCES PMR

Nos locaux sont accessibles aux PMR, la salle de formation est située au 1<sup>er</sup> étage accessible avec un ascenseur. Si vous êtes en situation de handicap veuillez-vous signaler auprès de votre formateur lors des convocations qui viendra vous accueillir.



**La Palmeraie du Canet - Bat B Mahé - 22 Boulevard Charles Moretti  
13014 Marseille**

